

Elections des représentants des personnels au conseil d'administration de la ComUE d'Aquitaine Scrutin du 17 novembre 2015 – collège 4 B – Autres enseignants-chercheurs

Pour une Communauté d'Universités et Etablissements au service du renforcement de l'enseignement supérieur et de la recherche en Aquitaine

La Communauté d'Universités et Etablissements ou ComUE d'Aquitaine a été créée par le décret n° 2015-281 du 11 mars 2015 approuvant ses statuts. Ses six membres sont les Universités de Bordeaux, Bordeaux Montaigne, Pau et Pays de l'Adour, Bordeaux INP, Bordeaux Sciences Agro et Sciences Po Bordeaux.

La période de transition institutionnelle entre le PRES bordelais et une COMUE élargie à l'ensemble du territoire aquitain s'achève avec les élections de ses instances ordinaires, de son conseil d'administration le 17 novembre 2015, suivies peu après de sa présidence et de son conseil académique.

Notre liste soutient clairement l'ambition de renforcer une dynamique aquitaine de coopération entre les établissements du nord et du sud de l'Aquitaine, entre universités et grandes écoles, ainsi qu'entre l'ensemble de nos secteurs scientifiques.

Pour incarner cette ambition de solidarité et de projets communs, nous souhaitons nous engager pour défendre au mieux vos intérêts au sein du conseil d'administration, lequel déterminera la politique de la ComUE. Nous veillerons en particulier à ce que le nouveau conseil d'administration respecte les principes fondamentaux suivants.

Une ambition élargie de coordination territoriale

Le principal enjeu consistera à penser et à coordonner ensemble l'enseignement supérieur, la recherche et le transfert à l'échelle de l'Aquitaine, en adéquation avec le contenu du contrat quinquennal 2016-2020 avec l'Etat qui sera conclu l'an prochain, et pour la première fois au niveau de l'ensemble du site aquitain. Nous devons également inscrire notre stratégie collective en cohérence avec le schéma régional d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation du Conseil régional d'Aquitaine, ainsi qu'avec les orientations de ses partenaires, des autres collectivités territoriales ou groupements de collectivités travaillant avec nous.

Respecter et valoriser l'autonomie des établissements membres

La ComUE ne peut apporter une réelle plus-value qu'à la condition de se situer non pas au-dessus de ses établissements membres mais à leurs côtés, en valorisant leurs actions propres et partagées. En ce sens, nous veillerons avec détermination au sein du conseil d'administration à ce qu'aucune université ou grande école ne puisse se laisser imposer des mesures portant atteinte à son autonomie. Il en va de la réussite de notre gouvernance commune.

Le choix d'une organisation de mission, légère et agile

Dans le même esprit, la ComUE ne saurait se transformer en une nouvelle « couche administrative », mais demeurer une organisation de mission et non de gestion. Nous veillerons ainsi à ce que son cœur de métier se concentre sur son rôle de coordination des stratégies des établissements, de mise en œuvre du projet partagé et de portage des actions communautaires énumérées dans ses statuts. Nous sommes par conséquent attachés à une configuration institutionnelle à la fois légère, réactive et agile.

Mieux connaître et se connaître pour agir ensemble

Il nous semble par ailleurs indispensable d'améliorer l'interconnaissance des forces universitaires aquitaines en approfondissant le travail de caractérisation et de recensement du paysage académique de la région. Avec le concours actif et précieux des observatoires des établissements membres, l'ORPEA

Elections des représentants des personnels au conseil d'administration de la ComUE d'Aquitaine Scrutin du 17 novembre 2015 – collège 4 B – Autres enseignants-chercheurs

(Observatoire Régional des Parcours des Etudiants Aquitains) a déjà réalisé des progrès substantiels depuis sa mise en place en 2007. La ComUE doit amplifier ce processus de détection de nos forces et de nos faiblesses, tout simplement pour nous aider à dégager des priorités et à opérer des choix au profit des étudiants et de nos personnels.

Améliorer les conditions de vie et la promotion sociale des étudiants

En fédérant nos expériences et nos ressources, nous sommes en mesure de contribuer à l'amélioration indispensable de la vie quotidienne de nos étudiants. Beaucoup reste à faire dans ce domaine, tant en ce qui concerne, entre autres, le logement, la santé, les transports, le sport ou la vie associative. En coopération avec le CROUS et le Conseil régional d'Aquitaine, nous attacherons une grande importance au sein du conseil d'administration de la ComUE à l'élaboration d'un projet ambitieux et réaliste d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire aquitain, en associant l'ensemble des établissements partenaires.

Diffuser l'excellence à l'ensemble du territoire aquitain

Seuls ou en coopération, les universités et les grandes écoles d'Aquitaine n'ont cessé de marquer des points en termes d'ambition scientifique et de rayonnement international au cours des dernières années, comme en témoignent la labellisation de l'IdEx Bordeaux et la nouvelle candidature I-Site de l'UPPA. Nous souhaitons que la ComUE puisse valoriser et amplifier ce mouvement ascendant de l'ensemble du site aquitain, notamment en ce qui concerne les SHS, tout en initiant des rapprochements et des convergences avec les établissements universitaires du Limousin et du Poitou-Charentes, qui nous rejoindront dans quelques semaines au sein de la nouvelle région.

Penser collectivement la révolution numérique

Selon ses statuts, la ComUE pilote la stratégie universitaire numérique à l'échelle de l'Aquitaine. L'enjeu est considérable pour notre communauté enseignante, puisqu'il s'agit de mettre en oeuvre une stratégie de maillage couvrant l'ensemble du territoire aquitain. Nous souhaitons accroître la réussite des étudiants à l'ère numérique en développant une approche globale qui, au-delà des dispositifs techniques (plate-forme, environnement numérique de travail), reconfigurera les modalités pédagogiques. Les ressources attribuées à la ComUE pour la période 2015-2020 par le Contrat de plan Etat-Région vont nous permettre de soutenir le développement du numérique au profit des membres de la ComUE et de leurs antennes locales.

Organiser un espace universitaire transfrontalier

Il nous faut enfin nous approprier davantage la dynamique universitaire transfrontalière, et ce en étroite coopération avec le Conseil régional d'Aquitaine, l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi, les communautés autonomes d'Aragon et de Navarre. Ici encore, tant dans la formation que dans la recherche et le transfert, l'union des membres et des partenaires de la ComUE conditionnera notre visibilité et donc notre force.

Enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs d'Aquitaine, choisissez notre liste le 17 novembre pour défendre les intérêts de notre communauté universitaire !

Maylis DOUENCE, Maître de Conférences, UPPA, Droit Economie Gestion

Alexandre PERAUD, Maître de Conférences, Université Bordeaux Montaigne, Lettres et SHS

Anne THIENPONT, Maître de Conférences, Université de Bordeaux, Sciences et Technologies

Jean-François ALLAFORT, PRAG, Sciences Po Bordeaux, Lettres et SHS

Lucia GUERIN, Maître de Conférences, Bordeaux Sciences Agro, Sciences et Technologies